

- Copies des certificats de fin de module pour les modules suivants, y compris le relevé des notes:
 - Gestion de laboratoire
 - Méthodes de laboratoire / instruments de laboratoire
 - Recherche
 - Structures, acteurs, rôles dans le domaine de la santé
 - Module obligatoire à choix
- Copie de certificat de compétence du projet d'approfondissement
- Copie de certificat de qualification en pédagogie professionnelle

L'inscription ainsi que la disposition du travail de diplôme doivent être remplies numériquement, imprimées et envoyées en vrac, accompagnées des documents mentionnés précédemment.

L'avant-projet du travail de diplôme doit également être transmis en format PDF à labmed@labmed.ch.

Traitement de l'inscription

La décision sur l'admission à l'examen professionnel supérieur est basée sur les documents transmis. Si ces derniers sont insuffisants ou incomplets, une taxe de traitement complémentaire de CHF 100.- sera facturée.

Taxes

Taxe d'examen: CHF 2300.-

La taxe d'examen est facturée avec la confirmation d'admission.

Délai pour la décision d'admission

La décision d'admission est communiquée par écrit jusqu'au 5 avril 2024 au plus tard.

Berne, 26 octobre 2023

Commission assurance qualité EPS